

RÉGIE INTERMUNICIPALES DES TROIS-LACS

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, QUE :**

Le conseil d'administration a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2012.

Les séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2012, se tiendront à l'hôtel de ville de chacune des municipalités membres, comme suit :

Date des séances ordinaires

- 25 Janvier 2012
- 29 Février 2012
- 28 Mars 2012
- 25 Avril 2012
- 30 Mai 2012
- 27 Juin 2012
- 25 Juillet 2012
- 29 Août 2012
- 19 Septembre 2012
- 31 Octobre 2012
- 28 Novembre 2012
- 19 Décembre 2012

Heure des séances et endroits

- 17 h Val-des-Lacs
- 17 h Lac-Supérieur
- 17 h St-Faustin-Lac-Carré
- 17 h Val-des-Lacs
- 17 h Lac-Supérieur
- 17 h St-Faustin-Lac-Carré
- 17 h Val-des-Lacs
- 17 h Lac-Supérieur
- 17 h St-Faustin-Lac-Carré
- 17 h Val-des-Lacs
- 17 h Lac-Supérieur
- 17 h St-Faustin-Lac-Carré

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 30^e jour de
Novembre deux mille onze.**



Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil d'administration, le 30 Novembre 2011, entre 9h00 et 17h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 Novembre 2011.



Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier